

Le Canada est un pays qui connaît bien les problèmes créés par les investissements étrangers, ce qui peut le rendre plus compréhensif que d'autres à l'endroit de certaines appréhensions. Aussi bien, s'il est mené avec prudence et discernement, l'investissement privé canadien peut aider à développer une image de l'entreprise étrangère qui soit nouvelle, celle d'un associé et non pas d'un exploitateur éventuel des pays en voie de développement. C'est là se fixer une tâche qui n'est pas facile, mais je crois que l'ACDI devrait s'efforcer d'aider les hommes d'affaires canadiens à concevoir leurs investissements dans les pays en voie de développement comme une véritable association dont on doit équitablement partager les bénéfices.

La nécessité d'augmenter l'apport des capitaux privés canadiens apparaît encore plus manifeste lorsque l'on songe à l'objectif de 1 p. 100 du Produit national brut à consacrer au développement international. L'aide publique canadienne sera vraisemblablement de sept dixièmes du 1 p. 100 dans peu de temps. Mais il reste trois dixièmes à fournir, et l'on compte implicitement sur le secteur privé pour le faire. Jusqu'ici, l'apport de ce secteur privé a été l'un des plus faibles qui soient, mais il ne devrait plus en être de même dans les années à venir. Dès ses premiers mois d'activité, notre Direction du commerce et de l'industrie a enregistré une réaction très favorable à ses offres d'aide pour des études de préinvestissement, enquêtes de démarrage ou études de rentabilité. Ces premières réactions donnent à penser qu'il existe une source d'investissements pour le tiers-monde qui n'a pas encore été captée.

En plus d'encourager le monde canadien des affaires à investir dans le tiers-monde, l'ACDI et le Gouvernement tout entier ont également le devoir de lui demander une révision de son rôle chez nous par rapport aux pays en voie de développement. Je veux dire par là que les hommes d'affaires et le Gouvernement canadien doivent aborder de front certains problèmes importants de politique commerciale, notamment en ce qui concerne la protection de certaines de nos industries contre la concurrence croissante que les pays en voie de développement sont en mesure de leur faire sur le marché canadien. Je crains qu'il ne se produise actuellement une polarisation des attitudes dans ce domaine. Il existe certains groupes, comme les fabricants et les ouvriers du secteur des textiles, qui traversent une crise aggravée par un niveau élevé de chômage et qui réclament naturellement une protection; d'autres, comme les cultivateurs de betterave sucrière du Canada, souhaitent une expansion de leur industrie et désirent des subventions pour y arriver. A l'autre pôle se rencontrent ceux qui voudraient voir ces protections disparaître rapidement et le Canada offrir l'accès le plus large aux produits de l'industrie des pays en voie de développement.

Je ne pense pas que cela arrange qui que ce soit d'acculer à la défensive les gens du textile, ceux qui cultivent la betterave sucrière et les autres producteurs canadiens qui sont dans le même cas. Le professeur Reuber a dit excellemment, en décembre dernier, que le Gouvernement doit trouver "une politique à long terme, comportant des accords d'assistance, et s'y tenir sans changer les règles du jeu selon les circonstances du moment". En d'autres termes, il faut instaurer entre le Gouvernement canadien et le monde des affaires et de l'industrie une discussion large et constructive sur les tendances du commerce mondial et sur les modifications et rajustements des politiques gouvernementales et industrielles qui peuvent être de l'intérêt de tous, en veillant à ce que ces changements soient prévus pour une période de temps assez longue et déterminée.